



République Française  
Département des Alpes- Maritimes  
Ville de TENDE  
Conseil d'administration du centre communal d'action  
sociale du 5 FEVRIER 2025

Extrait du  
registre des délibérations du Conseil d'Administration d'Action Sociale  
Session ordinaire du 24 février 2025

L'an 2025 le vingt-quatre février à 14 h 00, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tende se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressée le 17 février 2025, par le Président.

**Étaient Présents :**

Jean-Charles QUERCIA – Lucie MOULIN – Marie-Rose GUIDO- Patricia ALUNNO – Nadège LACLAU - Roselyne PLANELLES – Marilène DALMASSO -

**Absents excusés :**

Jean-Pierre VASSALLO – Evelyne SCANDOLA - Myriam PASTORELLI - Gilles MANCON

**Madame Lucie MOULIN a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 2025\_2**

**Objet : AIDE FINANCIERE**

Le Vice-Président expose à ses collègues qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière formulée par l'assistante sociale au profit de [REDACTED] concernant la prise en charge de sa dette relative à la facture d'eau et d'assainissement. L'aide sollicitée est de 62,59 €.

*Le Conseil d'Administration du CCAS, l'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu, après étude des éléments du dossier, et après en avoir délibéré :*

- Accorde à [REDACTED] une aide financière d'un montant de 62,59 € correspondant à sa dette relative à la facturation de l'eau et de l'assainissement. Cette somme sera versée directement à la CARF..
- Autorise le Président à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous actes et documents afférents.

**Adoptée à l'unanimité**

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.*

*Pour copie conforme.*

Date de publication sur le site internet:



Le Président